

ON EN PARLE P.6

**Politique publique de
l'habitat à Grand
Chambéry**

C'EST DIT ! P.17

**Le service de
transport à la
demande évolue !**

BONS PLANS P.21

**Les événements
autour du Tour de
France Femmes**



GRANDS CHANTIERS

Investir pour l'avenir



à noter



Le Club Climat poursuit ses actions en faveur de la transition écologique

Le jeudi 6 février, les membres du Club Climat Citoyens de Grand Chambéry se sont réunis à l'occasion de leur seconde plénière. Ce Club, composé de 40 citoyens volontaires, co-construisent et mettent en œuvre aux côtés de l'Agglomération des actions concrètes pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Cette soirée a été l'occasion de faire un état des lieux des avancées de chaque « groupe projet », mais également d'échanger sur les perspectives et événements à venir en 2025 : initiation aux vélos électriques cargos ou longtails, animations et stands de sensibilisation à l'usage du vélo, valorisation de l'autopartage, végétalisation d'espaces publics... Les actions du Club sont nombreuses et variées.



Retour sur les 60 ans de la station des Aillons-Margériaz

Après une journée dédiée au ski aux Aillons-Margériaz 1400 le 1^{er} février, une soirée a été organisée le jeudi 27 février aux Aillons-Margériaz 1000 où plus de 2 000 personnes ont pu profiter des nombreuses animations proposées dans différents lieux : la ferme et la chapelle de la Corrière, le centre d'accueil... Cet événement a été l'occasion de rappeler la volonté de Grand Chambéry d'accompagner la station dans son évolution. En effet, le massif des Bauges ayant des épisodes neigeux de plus en plus rares, il devient essentiel de lui offrir un nouveau départ, pour en faire une station toutes saisons. Pour cela, Grand Chambéry va soutenir les Aillons-Margériaz pour se doter d'équipements profitables à tous les visiteurs, et ce tout au long de l'année.



Trois projets de sécurisation de la ressource en eau inaugurés dans les Bauges

Le mardi 8 avril, Grand Chambéry a inauguré la nouvelle station d'épuration à Lescheraines. Les travaux réalisés ont permis d'augmenter fortement sa capacité de traitement des eaux usées. La station est également dotée d'une nouvelle technique de traitement plus économique et moins énergivore. Cette inauguration a été l'occasion de présenter deux autres opérations qui ont permis de moderniser le réseau d'eaux usées à Saint-François-de-Sales et de sécuriser l'alimentation en eau potable sur les communes du Noyer et de Saint-François-de-Sales. Tous ces travaux, d'un montant global de 5,5 M€, permettent de préserver les rivières du massif des Bauges tout en garantissant l'alimentation en eau potable, même en période de sécheresse.

ÉDITORIAL



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

Malgré les contraintes et les incertitudes qui pèsent sur les budgets des collectivités locales, Grand Chambéry continue à

investir pour préparer l'avenir du territoire et améliorer le quotidien de ses habitantes et habitants.

En 2025, ce sont plus de 65 millions d'euros qui sont mobilisés en matière d'investissement par Grand Chambéry.

Guidée par le projet d'Agglomération, document phare qui encadre les actions à mener tout au long du mandat, notre Agglomération engage de grands chantiers structurants pour accompagner les transitions écologiques, énergétiques ou sociales.

Grand Chambéry fait aujourd'hui face, comme tous les territoires, à des défis majeurs : adaptation au changement climatique, transition énergétique, évolution des modes de vie. Les projets que nous menons, répondent à ces enjeux et traduisent notre volonté d'agir sur l'essentiel : moderniser nos réseaux d'eau pour sécuriser une ressource précieuse, aménager nos voiries pour plus de sécurité et de fluidité, développer les mobilités douces, végétaliser l'espace urbain, et rendre nos équipements publics accessibles à toutes et tous.

Ces projets sont aussi le fruit d'un travail collectif : élus, agents publics, partenaires institutionnels et privés mais aussi habitants participent à leur élaboration. C'est ainsi que nous construisons une transition écologique pragmatique, ancrée dans les réalités locales, et qui prend soin des ressources comme des habitants.

C'est cette même ambition qui guide notre stratégie touristique, désormais structurée autour d'un Schéma de développement adopté en 2024. Avec lui, Grand Chambéry affirme sa volonté de développer un « tourisme du bien-vivre », respectueux de celles et ceux qui habitent le territoire, de ses paysages, de son patrimoine. Un tourisme qui s'appuie sur nos forces – la nature, le vélo, la randonnée, la culture et le patrimoine local – et qui accompagne les communes pour proposer une offre accueillante, durable et accessible à tous.

C'est la raison d'être de Grand Chambéry d'agir pour une transformation ambitieuse, concrète, au plus près des attentes des habitants des 38 communes qui composent notre agglomération. Investir dans notre territoire, c'est investir dans ce que nous partageons de plus précieux : notre qualité de vie.

SOMMAIRE

- P. 04 VU !
- P. 06 ON EN PARLE
- P. 11 À LA LOUPE
Grands chantiers :
investir pour
l'avenir
- P. 16 UNE QUESTION...
Comment concilier
cyclistes et automo-
bilistes sur la route
- P. 17 C'EST D'IC !
Le service de trans-
port à la demande
évolue
- P. 18 ILS AGISSENT
- P. 21 BONS PLANS



RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR

 grandchambery.fr



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur grandchambery.fr et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 86 / Printemps 2025

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - redaction@grandchambery.fr - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin, Céline Juliot, Maeva Badoux / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Photo couverture : Alp'études

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage: 78 200 ex. - Imprimerie Imaye Graphic.







**Université Savoie Mont-Blanc
à Jacob-Bellecombette,
vendredi 28 mars**

LA DICTÉE DU TOUR. À l'occasion du passage du Tour de France Femmes 2025 à Chambéry, une Dictée du Tour a été organisée pour les élèves de CM1 et CM2 du territoire. Ce sont plus de 300 élèves venant de 14 classes de l'agglomération qui se sont défiés sur cette dictée dont les textes ont été lus par Sophie Creux et Julie Bego, coureuses cyclistes françaises. Les 14 élèves lauréats profiteront d'une visite exceptionnelle les 1^{er} et 2 août prochains.

on en parle

L'info en direct sur grandchambery.fr



Politique publique de l'habitat

Logement : comment Grand Chambéry accompagne les habitants

Foncier rare et cher, construction ralentie, la crise nationale du logement n'épargne pas le territoire de Grand Chambéry. Pour que chacun puisse se loger, l'Agglomération redouble d'effort depuis plusieurs années en proposant des dispositifs innovants et ambitieux. Que ce soit pour trouver un logement lorsque l'on est jeune ou en difficulté, entreprendre des travaux de rénovations énergétiques dans sa maison ou sa copropriété ou soutenir activement la construction de logement social, Grand Chambéry investit plus de 4 millions d'euros chaque année. Tour d'horizon des actions menées.

ENCADRER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

Grand Chambéry a pour rôle d'identifier les besoins en logements sur le territoire et de définir, en lien avec les communes, une stratégie pour répondre à la demande des habitants. Les objectifs et conditions de production de logements sont définis dans le document d'urbanisme intercommunal PLUiHD. Le niveau de construction permet de répondre aux besoins de la population actuelle et future, il participe et accompagne le dynamisme économique du territoire.

Au-delà de cette stratégie, l'Agglomération soutient les communes et les promoteurs dans la réalisation de nouveaux projets en mettant à leur disposition des moyens techniques et financiers.

« Aujourd'hui, il est indispensable de continuer à construire des logements sur le territoire en privilégiant des projets accessibles au plus grand nombre tout en préservant le cadre de vie recherché par les habitants. Cela suppose de concilier la production de nouvelles constructions et la préservation des espaces naturels, en veillant à la place des espaces végétalisés et arborés sur les projets. »

— **Gaëtan Pauchet**,
conseiller délégué chargé
de l'habitat et du foncier associé

SOUTENIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Grand Chambéry s'engage plus spécifiquement dans le développement du parc d'habitat social afin de pouvoir proposer un habitat de qualité pour chacun, quels que soient sa situation dans la vie, la taille de sa famille ou son niveau de revenus : logements familiaux, résidences étudiantes, maisons adaptées aux personnes dépendantes... Pour cela, l'Agglomération participe activement aux projets de Cristal Habitat en tant qu'actionnaire majoritaire. Cette entreprise publique locale a pour vocation de réaliser et gérer des logements sociaux et des locaux d'activités dans le bassin chambérien.

L'Agglomération soutient également les organismes HLM (OPAC Savoie et Savoisième Habitat notamment) en leur proposant, en complément des aides de l'État, des aides financières pour la construction ou la rénovation de logements sociaux. Ces aides s'évaluent à environ 2 millions d'euros par an.

FACILITER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Les difficultés d'accès au logement se traduisent notamment par une hausse des prix. Pour y pallier, Grand Chambéry travaille avec les opérateurs immobiliers pour permettre la mise sur le marché de logements à prix abordables.

De plus, l'Agglomération propose des aides financières aux particuliers primo-accédants pour acheter un de ces logements (à retrouver sur grandchambery.fr).

Enfin, elle aide financièrement l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de la Savoie pour l'organisation d'ateliers sur le territoire, dont le but est de conseiller sur l'achat d'un logement.

FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Une majorité du parc de logements de l'agglomération datant d'avant les années 1970, il devient vieillissant et nécessite d'être rénové, notamment au niveau énergétique. Grand Chambéry agit en ce sens depuis déjà plusieurs années à travers son service d'accompagnement technique et financier Mon PASS'RENOV. Ce dispositif, rattaché au programme national France Rénov', propose aux propriétaires individuels, bailleurs ou en copropriété un accompagnement tout au long de leur projet de rénovation énergétique : conseils, assistance technique, aide dans les démarches administratives..., à l'exemple de la rénovation globale de la copropriété Le Nivolet à Chambéry, inaugurée en 2024.

De plus, en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat, Grand Chambéry propose, sous certaines conditions, diverses aides financières à la rénovation énergétique.

Ces aides, en plus de contribuer à l'amélioration de l'offre de logements, sont également un levier pour l'économie locale via l'intervention d'entreprises du territoire pour la réalisation des travaux.

Sur ces 3 dernières années, Grand Chambéry a investi **7,37 M€** pour :

- la réalisation de **924** nouveaux logements sociaux ou en accession abordable
- la rénovation de **630** logements sociaux et **722** habitations privées

AIDER LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES À SE LOGER

Pour la recherche d'un logement, les ménages modestes et les jeunes sont les plus vulnérables. C'est pourquoi, dans le cadre de la politique nationale « Logement d'abord », Grand Chambéry a mis en place plusieurs actions spécifiques pour aider tout particulièrement ces publics à accéder à un logement.

Elle a ainsi créé la plateforme Louer Solidaire, pour accompagner les propriétaires bailleurs à louer leur bien de manière sereine, sécurisée et solidaire.

Elle finance également des permanences Logement Jeunes pour informer et orienter les jeunes de 16 à 30 ans sur le logement.

Enfin, une attention particulière est portée aux sans-abris, l'Agglomération soutenant des associations pour expérimenter des solutions visant à accélérer l'accès au logement des personnes sans-abris. De nouvelles formes innovantes d'habitat (cohabitations et colocations solidaires, habitat participatif) sont également testées.

Pour en savoir + sur la politique de l'habitat :



grandchambery.fr

Zoom sur... Edera à Barby

En 2014, la commune de Barby a initié une approche environnementale de l'urbanisme avec un double enjeu pour son centre-bourg : conforter l'attractivité commerciale du centre commercial d'origine et développer l'urbanisation pour permettre de répondre à la demande de logements sur la commune.

La commune a retenu un promoteur local pour développer une opération immobilière d'envergure comprenant 114 logements et 4 cellules commerciales répartis sur 5 bâtiments avec :

- 72 logements en accession libre
- 28 logements en accession abordable, dont 23 à destination de primo-accédants
- 14 logements locatifs sociaux réalisés par Cristal Habitat

Grand Chambéry a accompagné la commune depuis l'élaboration des études préliminaires jusqu'au choix du promoteur. En accord avec elle, l'Agglomération a expérimenté sur cette opération le dispositif d'accession abordable, depuis généralisé dans le cadre du PLUiHD. L'Agglomération a également participé au financement de cette opération immobilière dans le cadre de ses différentes aides aux offices HLM ou aux ménages :

- accession abordable : 80 000€
- locatif social : 70 000€

De plus, les espaces publics étant de sa compétence, elle a financé leur aménagement à hauteur de 80 000€.





© C. Jass - Grand Chambéry Alpes Tourisme

Tourisme

Grand Chambéry développe une politique du « Tourisme du bien-vivre »

L'ambition d'un tourisme du bien-vivre à Grand Chambéry est de positionner l'Agglomération comme une destination phare où l'art de vivre et le bien-être sont au cœur de l'expérience touristique, tout comme de la qualité de vie des habitants. Cette ambition privilégie un développement touristique en harmonie avec les richesses naturelles, patrimoniales, historiques et culturelles tout en respectant les femmes et les hommes qui y habitent et travaillent au quotidien. Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, Grand Chambéry a adopté en 2024 un Schéma de développement touristique.

Un des objectifs est de viser l'excellence de l'offre touristique, notamment autour du vélo et de la randonnée, et ce dans une volonté de mieux accueillir les visiteurs.

C'est dans ce cadre que Grand Chambéry accompagne les communes pour améliorer leurs offres touristiques à travers un fonds de concours « **Tourisme du bien-vivre** ».

Pour bénéficier de cet accompagnement, elles doivent présenter à l'Agglomération un projet touristique qui s'inscrit dans une de ces trois thématiques :

- « **Petites boucles** » : aménager des parcours de randonnées facilement accessibles (des circuits courts, avec peu de dénivelés et praticables sans trop de difficulté), et qui proposent des aménagements de confort d'usage (bancs...) et/ou thématiques, très attendus par les usagers ;

- « **Aménagements cyclo-touristiques** » : créer des espaces permettant aux cyclo-touristes de faire une pause plus ou moins longue en leur proposant des services adaptés à la pratique du vélo ;

- « **Mieux accueillir** » : proposer une offre et des services à destination des visiteurs pour que leur activité se passe le plus agréablement possible.

Par exemple, en 2025, la commune de Lescheraines va réaliser une liaison piétonne sécurisée entre la base de loisirs et Lescheraines Le Pont, totalement séparée des automobilistes. Cette liaison permettra de développer le réseau de boucles de randonnées alentour. Pour les cyclistes, une halte-repos sera aménagée place des Cantalous.

À Challes-les-Eaux, afin de mettre en valeur la pratique du vélo, une aire de services sera réalisée à la base de loisirs, à la jonction d'itinéraires plébiscités et remarquables. Cet espace proposera notamment un abri couvert avec des tables de pique-nique, des sanitaires, un point d'eau, des casiers sécurisés, des arceaux à vélo, des systèmes de recharge pour batteries, une borne de réparation pour vélo...

7

DOSSIERS RETENUS
EN 2024Pour en
savoir +

grandchambery.fr

Numérique

Les ateliers Micro-Folie des conseillers numériques de Grand Chambéry

Le projet Micro-Folie, dispositif culturel de proximité porté par le ministère de la Culture et La Villette à Paris, est un musée virtuel qui donne accès à plus de 3 200 œuvres numérisées des plus grands musées nationaux et permet de découvrir la culture autrement.

Ce concept, accessible à tous, propose une expérience immersive avec des expositions virtuelles, des œuvres d'art, des films et des ateliers créatifs. L'objectif principal est de rendre la culture et le patrimoine accessibles à un large public, en utilisant des technologies numériques.

Grâce au matériel Micro-Folie de la Ville de Chambéry et aux équipes de la Dynamo, les conseillers numériques de l'Agglomération proposent régulièrement des ateliers afin de guider un public essentiellement jeune dans cette exploration ludique. Avec des outils interactifs et des ateliers pratiques, ils les aident à se familiariser avec les technologies du numérique en leur ouvrant les portes de la culture, et ce tout en s'amusant ! Les enfants peuvent découvrir des œuvres d'art célèbres, participer à des créations numériques et explorer des univers virtuels de manière autonome ou en groupe. C'est un moyen efficace et amusant de développer leur curiosité, leur créativité et leur maîtrise des outils numériques.

Les thèmes abordés lors de ces ateliers sont variés : Notre-Dame de Paris, découverte des jardins, des univers fantastiques et féériques ou des Jeux Olympiques dans l'art...



Atelier Micro-Folie à la médiathèque de La-Motte-Servolex en janvier 2025

Pour connaître les dates des prochains ateliers des conseillers numériques de Grand Chambéry : grandchambery.fr



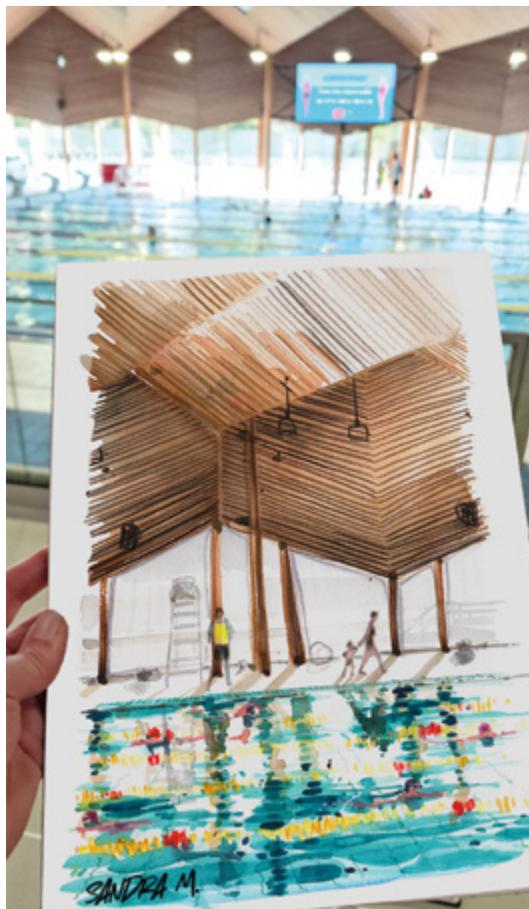
Sports et loisirs

L'urban sketching plonge dans l'univers aquatique de la piscine du Stade

Grand Chambéry s'est associée avec Sandra Roussy-Menia, une artiste professionnelle bien connue dans la région, afin de mettre en place un défi artistique unique. Spécialisée dans l'aquarelle et passionnée de croquis urbain (« urban sketching » en anglais), elle va, tout au long du printemps, dessiner sur le vif à la piscine aqualudique du Stade afin de capter l'ambiance d'un lieu de sports et de loisirs en perpétuel mouvement tout en sublimant l'architecture si singulière de cet équipement.

À travers plusieurs sessions de dessin sur place, dans les espaces intérieurs et extérieurs, l'artiste et ses élèves comptent travailler sur une thématique inédite : comment retranscrire, à l'aquarelle, l'énergie et le tumulte d'une piscine ? Saisir l'éclat de l'eau, les reflets changeants, les éclaboussures, le plongeon des enfants, le ballet des nageurs... et même l'atmosphère sonore et olfactive propre à ce lieu.

Leurs œuvres seront exposées à la piscine pendant la saison estivale : n'hésitez pas à venir les admirer !



En bref...

La campagne... Respect !

À la fois espace de travail quotidien pour les uns et terrain de loisirs pour les autres, les espaces naturels peuvent devenir source de conflits d'usage. Devant ce constat, le parc naturel du massif des Bauges, les agglomérations et communautés de communes limitrophes et la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc ont lancé depuis un an une campagne de sensibilisation visant à faire prendre conscience aux promeneurs des différents enjeux de ces espaces. L'objectif est de faire comprendre et respecter les activités agricoles, indispensables pour produire notre alimentation et préserver notre environnement.



Une nouvelle ligne de covoiturage Saint-Cassin/Montagnole

Pour vous permettre de relier Saint-Cassin et Montagnole, pourquoi ne pas covoiturer ? Une ligne de covoiturage spontané vient d'ouvrir : les arrêts sont équipés d'un panneau lumineux qui indique le lieu de destination souhaité par le passager. Tout conducteur passant devant peut s'arrêter pour emmener le passager là où il le souhaite.



Transition énergétique

Des commandes groupées pour l'achat de kits d'auto-consommation photovoltaïque

Les centrales villageoises Perle et ÉnergiCimes sont des collectifs de citoyens ayant pour but de développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur le territoire de Grand Chambéry.

Parmi leurs actions, elles proposent aux habitants de Grand Chambéry une commande groupée de kits de panneaux photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité pour sa propre consommation.

Les kits d'auto-consommation proposés comprennent de 1 à 4 panneaux photovoltaïques de fabrication française à installer soi-même, au sol, en façade ou sur une toiture basse. Les kits sont raccordés sur une simple prise de courant de l'habitation et permettent de fournir en électricité les appareils fonctionnant continuellement en journée (réfrigérateur, congélateur, VMC, Box Internet, ordinateur...).

La livraison groupée des kits donnera accès à un accompagnement à la mise en place et à la bonne exploitation de ces installations.

La commande groupée permettra aussi de réduire les coûts de livraison et l'empreinte carbone associée.

Cela vous intéresse ? Inscrivez-vous jusqu'au 30 juin ! Le lieu et la date de livraison seront définis ultérieurement.

- Vous habitez le plateau de la Leysse et le Cœur des Bauges : perle@centralesvillageoises.fr
- Vous habitez dans le bassin chambérien : contact@energicimes.fr

Cette action est organisée en partenariat avec Solarcoop, une coopérative citoyenne photovoltaïque porteuse de fortes valeurs d'économie sociale et solidaire.



Un kit d'auto-consommation photovoltaïque installé sur un toit

Environnement

Des kits d'économie d'eau pour les nouveaux arrivants

Afin d'inciter à l'économie de l'eau potable, Grand Chambéry propose aux nouveaux arrivants sur le territoire, lors de leur abonnement, un kit d'économie d'eau gratuit (envoyé par La Poste pour les abonnements en ligne ou remis directement au service des eaux).

Ce kit est composé de deux aérateurs de robinet et d'un aérateur de douche (accessoires servant à réduire le débit d'eau sans occasionner de gêne pour l'utilisateur), de joints pour robinet ainsi que d'un sablier de douche. Avec ce kit, on peut baisser de 40% à 70% sa consommation d'eau.



à La LOUPE



GRANDS CHANTIERS

Investir pour l'avenir

Partage de l'espace entre tous les modes de déplacements, entretien des réseaux d'eau... Grand Chambéry est amenée à aménager les espaces publics avec toujours un même objectif : améliorer le cadre de vie de tous.

De grands chantiers pour répondre à des enjeux vertueux



Sécuriser tous les déplacements, apaiser les circulations, désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, préserver la ressource en eau potable, veiller à la qualité des cours d'eau...

Autant d'enjeux qui mobilisent Grand Chambéry pour un objectif commun : améliorer le cadre de vie de tous en contribuant activement à une transition écologique et vertueuse.

Et l'ensemble de ces priorités se retrouve dans les grands chantiers que mène l'Agglomération sur tout son territoire.

En effet, chaque projet d'aménagement est issu d'une politique publique, puis travaillé conjointement entre les élus et différentes directions de Grand Chambéry, afin de prendre en compte l'ensemble des actions à mener : développement du réseau de pistes cyclables, sécurisation des cheminements piétonniers, aménagement des arrêts de bus pour mise en accessibilité, création de zones de fraîcheur, intervention sur les réseaux d'eaux souterrains...

Voici quelques exemples de grands chantiers en cours et à venir dans l'agglomération.

“ **Il est essentiel que Grand Chambéry puisse répondre aux besoins des communes en matière d'aménagements d'espaces publics, que ce soit pour développer des pistes cyclables, pour sécuriser un carrefour ou une traversée d'agglomération, ou encore en accompagnement de projets d'urbanisation. Les projets souvent complexes nécessitent des temps de concertation avec les riverains et usagers pour arriver au bon compromis intégrant la prise en compte de tous les modes (vélos, piétons, bus et circulation automobile) mais aussi la préservation de l'environnement en privilégiant le maintien et la création d'espaces arborés de qualité. Le leitmotiv est le partage de l'espace et non la concurrence entre les modes !** ”

— **Michel Dyen,**
vice-président en charge
des travaux et des voiries

BD HENRI BORDEAUX : UNE CIRCULATION APAISÉE

Au printemps 2025, boulevard Henry Bordeaux à Chambéry, des travaux débiteront pour la construction d'un giratoire au niveau des sites industriels Vicat et Opinel. Cette opération, visant à fluidifier et apaiser la circulation sur cet axe très fréquenté, est réalisée conjointement par les deux entreprises, Chambéry Grand Lac Économie, la Ville de Chambéry, le Département de la Savoie et Grand Chambéry, qui intervient en amont du chantier avec des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable.

Ce sera également l'occasion pour l'Agglomération de créer une piste cyclable bi-directionnelle qui favorisera la mobilité douce entre Chambéry et Cognin.



Un chantier, de nombreux acteurs



Une fois approuvé par les élus de Grand Chambéry, un aménagement de l'espace public de grande ampleur nécessite l'intervention de plusieurs services de Grand Chambéry, depuis les études jusqu'à la fin du chantier. Les citoyens sont également acteurs, à travers des concertations, des réunions publiques... Avant les travaux, ce sont des mois d'études nécessaires à l'élaboration d'un projet fiable et bénéfique pour tous les usagers, et surtout fait pour durer.



Direction de l'urbanisme
Définit les règles d'urbanisme en amont.
Peut être amenée à faire des acquisitions foncières ou à instruire des autorisations d'urbanisme.



Direction de la mobilité
Porte les études de faisabilité pour les aménagements cyclables.



Direction de l'eau
Réalise des diagnostics sur les réseaux souterrains et intervient si nécessaire pendant la phase de travaux.



Direction de la voirie
Pilote et coordonne les travaux.



Direction des déchets
Intervient si le projet prévoit l'installation de conteneurs à déchets.



Services administratifs
Finances, comptabilité, communication...



Collectivités partenaires
Communes, Département... Services et élus



Citoyens
En phase de concertation, lors de réunions publiques...

Aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry : pour un partage de l'espace apaisé

Dans l'hyper-centre de Chambéry, les places Caffé et Monge sont des espaces très fréquentés, notamment par la présence d'établissements publics, culturels et commerciaux (Préfecture, écoles, centre culturel et commercial Carré Curial...).

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers des modes de déplacements actifs (piétons, cyclistes, passagers de bus), l'Agglomération et la Ville de Chambéry vont aménager ces deux places pour permettre un meilleur partage de l'espace et ainsi sécuriser les déplacements de tous.

Les débouchés de la voie verte sur chacune des places seront sécurisés.

Les piétons et les cyclistes seront mieux séparés des voitures, un revêtement au sol spécifique permettra de différencier plus facilement leurs espaces de circulation de la chaussée automobile. L'aménagement cyclable temporaire deviendra ainsi une vraie piste sécurisée. Des arceaux à vélos supplémentaires seront installés. L'entrée de l'école maternelle sera aménagée en placette,

un parvis sera créé devant l'école élémentaire, dans l'axe du plateau surélevé. Ce dernier sera rénové en revêtement rouge pour bien marquer et sécuriser la traversée de la rue par les piétons, notamment les enfants.

Les deux quais de l'arrêt de bus Préfecture seront déplacés au niveau de l'école. Ils seront aménagés aux normes d'accessibilité pour une montée et une descente adaptée et simplifiée, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

Des zones végétalisées, avec notamment la plantation de 16 arbres, vont permettre de désimperméabiliser l'espace et ainsi faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.

Les travaux d'aménagement des places seront l'occasion de réaliser en amont des interventions sur les réseaux d'eaux souterrains.

Le chantier aura lieu de juin à octobre de cette année.

Pour cet aménagement, Grand Chambéry investit 972 000€, dont 294 000€ pris en charge par la Ville de Chambéry.



Insertion paysagère du futur aménagement des places Caffé et Monge

Aménagement de La Trousse à La Ravoire : une véritable porte d'entrée dans l'agglomération

La RD 1006 à La Ravoire est un axe majeur du réseau routier de l'agglomération chambérienne, permettant de relier tout son secteur Sud à la voie rapide urbaine. Aux heures de pointe, cet axe était fréquemment encombré, notamment au niveau du carrefour à feux de La Trousse.

En 2022, Grand Chambéry a donc engagé d'importants travaux de requalification de cet axe entre les carrefours de la Garatte et de la Trousse.

Cet aménagement d'ampleur a pour ambition d'améliorer et sécuriser les conditions de circulation de tous (piétons, cyclistes, bus, automobilistes) tout en apportant un embellissement paysager de cet espace public.

L'axe a été transformé en boulevard urbain, avec la création de cheminements piétonniers confortables et sécurisés. Des espaces végétalisés ont été réalisés, apportant de la biodiversité et une infiltration des eaux de pluie dans le sol plus efficace.

Pour les cyclistes, des liaisons cyclables sécurisées vers la voie verte de la Leysse ont été créées. Les feux tricolores sont adaptés pour stopper le flux de véhicules lorsqu'un cycliste se présente.

Le carrefour de la Trousse a été entièrement repensé : pour fluidifier la circulation automobile, il a été transformé en un vaste rond-point.

Afin de favoriser l'accès au centre de l'agglomération en modes de déplacement doux, le parc-relais a été reconfiguré pour devenir un véritable pôle multimodal. L'arrêt du bus B, ligne structurante de l'agglomération, permet de relier rapidement les lieux principaux de Chambéry, une station vélos de grande capacité (96 places) a été implantée. Pour permettre aux automobilistes d'entrer dans l'agglomération autrement qu'en voiture, le nombre de places de stationnement a été augmenté pour atteindre une capacité de 100 places.

Par ailleurs, des ombrières photovoltaïques y ont été installées, leur production d'électricité permettra d'alimenter les différents équipements de Grand Chambéry aux alentours (piscine, patinoire...).

Enfin, ce vaste chantier de voirie a été l'occasion de rénover les réseaux d'eaux potable et usées.

UN AMÉNAGEMENT CHOISI AVEC LES CITOYENS

En 2019, Grand Chambéry a organisé une concertation volontaire inscrite dans une démarche de participation avec les citoyens (riverains, associations...). Plusieurs scénarios d'aménagement ont été proposés, les élus de Grand Chambéry ont retenu l'aménagement le plus plébiscité par les participants à cette consultation.



Carrefour de la Trousse avant...



... et à 2 mois de la fin des travaux



Préserver la ressource en eau

Face au dérèglement climatique, la gestion durable et la protection de la ressource en eau deviennent des enjeux essentiels auxquels Grand Chambéry, de par ses compétences en matière d'eau potable et d'eaux usées, accorde une importance toute particulière.

Les massifs montagneux sont principalement concernés, alimentés en eau potable par des sources vulnérables, de plus en plus soumises à des baisses sévères de leurs débits, notamment en période de sécheresse.

C'est pourquoi de grands chantiers sont entrepris sur l'ensemble du territoire, afin de préserver les rivières tout en garantissant l'alimentation en eau potable des communes au quotidien. Ce sont, en moyenne, 14 millions d'euros qui sont investis chaque année par Grand Chambéry pour pouvoir réaliser ces travaux.

UNE ALIMENTATION EN EAU POTABLE QUI PRÉSERVE LES COURS D'EAU

À Vimines, d'importants travaux sont en cours afin de renforcer les installations existantes. La station de pompage de Lachat est en cours d'aménagement pour permettre de remonter directement l'eau de la nappe phréatique de Chambéry au réservoir du Lard, en amont. Dès juin, un pilotage à distance permettra de mettre en route le pompage de secours lorsque le débit du ruisseau est trop faible et qu'il faut préserver le milieu aquatique. Le réservoir du Lard continuera à être alimenté par la source gravitaire (ruisseau) lorsque celle-ci est abondante, dans un souci d'optimisation énergétique et une logique de circuit court.

Dans les Bauges, c'est tout le secteur des Déserts, Saint-François-de-Sales, Le Noyer et Arith qui bénéficie désormais d'une sécurisation en alimentation en eau potable. Un réservoir a été installé au col de Plainpalais, alimenté par pompage depuis la vallée. Ce réservoir a ensuite été connecté aux réservoirs de La Magne (Saint-François-de-Sales), des Fontaines (Le Noyer) et de Montagny (Arith) via une chambre d'interconnexion avec un système de pilotage automatisé et à distance. Ainsi, tout comme sur le massif de l'Épine, en cas de sécheresse et donc d'un débit faible des sources des Bauges, l'eau du réservoir de Plainpalais pourra combler en secours le manque d'eau potable de tout ce secteur.

Pour les autres communes des Bauges, des études sont en cours afin de trouver de nouvelles ressources dans les nappes phréatiques et pouvoir, là aussi, limiter les pompages dans les cours d'eau.

UN TRAITEMENT DES EAUX USÉES PLUS PERFORMANT

Avec le développement de la population, les stations d'épuration dans les massifs montagneux, souvent anciennes, ne répondent généralement plus aux normes actuelles. Grand Chambéry a donc engagé plusieurs chantiers afin d'améliorer la collecte et le traitement de ces eaux.

Par exemple, la station d'épuration à Lescheraines a été entièrement refaite. Plus performante pour répondre aux besoins de traitement des eaux usées de ce territoire dont la population augmente, elle dispose désormais d'un nouveau système de traitement par boues activées. 100% biologique, cette solution de traitement est plus économe en matière d'entretien et de consommation d'énergie.

Des panneaux photovoltaïques intégrés dans la toiture du bâtiment produisent l'électricité qui sert exclusivement à l'autoconsommation de la station d'épuration.

À Saint-François-de-Sales, le hameau de La Magne était raccordé à un réseau d'eaux usées aboutissant à un ouvrage de traitement sommaire et peu performant.

Grand Chambéry a donc réalisé des travaux afin de raccorder ce hameau au réseau d'assainissement collectif aboutissant à la nouvelle station d'épuration du Noyer.

Dans le même temps, des branchements ont été réalisés pour permettre le raccordement des habitations du hameau du Mouchet, équipées d'installations d'assainissement autonome (type fosses septiques), majoritairement non conformes.

L'ouvrage de traitement des eaux usées de La Magne a été démolli.

Ce sont des travaux similaires qui vont être engagés à Curienne : la station d'épuration de la commune, trop vétuste, nécessiterait un investissement trop important pour une rénovation. Grand Chambéry va donc effectuer des travaux pour raccorder la commune à la station d'épuration à Chambéry d'ici le printemps 2026.

Renouvellement d'une canalisation d'alimentation en eau potable à La-Motte-en-Bauges ce printemps





UNE QUESTION LEURS RÉPONSES

Comment concilier les usages entre cyclistes et automobilistes sur la route ?

Avec l'évolution des modes de déplacements et l'expansion des cyclistes, il devenait nécessaire, pour limiter les conflits d'usage, d'aménager les routes pour faciliter la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes. Le Code de la route, notamment, apporte de nouvelles réglementations que Grand Chambéry déploie progressivement sur le territoire.



Arthur Boix-Neveu,
Conseiller délégué
chargé de la
politique et des
aménagement
cyclables

« Concilier tous les modes de déplacement est une priorité pour l'Agglomération. Ce sujet revient souvent dans nos échanges avec les habitants, qui alertent sur les difficultés du partage de la route. Il est aussi primordial que chacun respecte les règles et soit attentif aux usagers les plus fragiles, à commencer par les piétons.

C'est pourquoi Grand Chambéry investit chaque

année pour créer des aménagements qui donnent plus de place aux cyclistes dans l'espace public et qui fluidifient leurs déplacements : sécurisation des carrefours, possibilité de tourner à droite même lorsque le feu est rouge, sas vélos...

L'année dernière, Grand Chambéry a déployé son réseau vélo Pistes Bleues, qui offre des itinéraires directs et faciles à suivre. Notre objectif est de poursuivre son développement, pour encourager même les personnes moins à l'aise à utiliser le vélo au quotidien, notamment grâce aux cours donnés par la Vélostation.

Sécuriser les déplacements à vélo, c'est réduire l'usage de la voiture individuelle : c'est bon pour le pouvoir d'achat, bon pour la santé et bon pour la planète ! »



Aux feux de circulation, le sas vélo permet aux cyclistes d'être bien en vue devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité.



Emmanuel Roche,
Agent de Grand
Chambéry chargé
de la politique
cyclable

« Le Code de la route (art. R412-6) indique que le conducteur d'un véhicule « doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables », dont font partie les cyclistes. Dans la pratique, cette prudence peut se traduire par quelques bonnes pratiques des automobilistes : respecter les sas vélo dans les carrefours à feux ; dépasser les cyclistes avec un minimum de 1m en agglomération et 1,50m hors agglomération ; adapter sa vitesse en fonction de la situation, notamment dans les zones 30 et les zones de rencontre ; regarder derrière soi avant d'ouvrir sa portière...

Pour les cyclistes, il est recommandé d'établir des contacts visuels avec les autres usagers de la voirie, de signaler un changement de direction en tendant son bras, de respecter la priorité des autres usagers quand ils franchissent un feu rouge à l'aide d'un panneau M12... »



Olivier Ballay,
Directeur et
moniteur d'auto-
école

« Les élèves d'auto-écoles étant les futurs automobilistes, mais également de potentiels cyclistes, il est primordial de leur apprendre le partage de la route, surtout en milieu urbain. Le programme de formation contient d'ailleurs un module « Partage de la chaussée avec les autres ». On explique notamment qu'un hyper-centre-ville est un espace consacré aux mobilités douces, où les automobilistes doivent adapter leur allure. Nous avons tous

une place à partager dans la rue, sur la base du respect et de la prise en considération des autres usagers, les plus vulnérables (les piétons) étant prioritaires.

On rappelle aussi que les cyclistes ont des droits, mais aussi des devoirs inscrits dans le Code de la route : ils doivent respecter les cédez-le-passage, même s'il s'agit d'une signalétique spécifique aux cyclistes. Il est interdit de rouler sur les trottoirs, de doubler par la droite, d'avoir des écouteurs... »



Flexi, le service de transport à la demande, évolue

Depuis le début du mois de mai, un nouveau service de transport à la demande, plus simple d'utilisation et plus efficace, a été mis en place pour renforcer la desserte dans les zones périurbaines et les zones rurales du territoire de Grand Chambéry. Disponible toute l'année de 7h à 19h du lundi au samedi, les trajets se font désormais entre tous les arrêts de la zone concernée, mais aussi vers ou depuis des points de correspondance vers Chambéry ou des lieux de vie. Il n'y a plus d'horaires de passage, les réservations peuvent se faire jusqu'à une heure avant le déplacement.



CHRISTOPHE PIERRETON

Vice-président en charge de la mobilité

Le déploiement du nouveau service de transport à la demande de Synchro Mobilités marque un tournant pour la mobilité sur notre territoire.

Il répond aux besoins des habitants des communes des coteaux et des Bauges, pour qui le changement est radical et ouvre de nouvelles perspectives de trajets.

Je suis convaincu que les usagers vont vite adopter ce nouveau mode de déplacement plus flexible et plus efficace.

Nous testerons également, à partir de septembre, un service de transport à la demande pour les travailleurs en horaires décalés dans la zone de Bissy-Erier, en lien avec les entreprises, afin d'assurer une mobilité sur-mesure pour tous.



DAVID RITUPER

Directeur de Transdev Grand Chambéry

Le transport à la demande de Synchro Mobilités évolue pour mieux répondre aux besoins des usagers : plus simple et plus souple. Disponible dans 9 zones, dont les Bauges, (du lundi au samedi de 7h à 19h (6h-19h30 pour les Bauges), toute l'année, il permet de se déplacer d'arrêt à arrêt dans chaque zone et d'accéder à des pôles d'attractivité et des arrêts de correspondance identifiés. Réservable via l'application MyMobi, sur le site internet de Synchro Mobilités ou par téléphone jusqu'à une heure avant le départ, il assure une mobilité flexible pour tous.

Et dès juillet, pour encore plus de souplesse, un système de paiement par carte bancaire à bord des bus sera mis en place.



JAMILA MENADI

Usagère du service de transport à la demande

Le service de transport à la demande est très pratique pour moi.

J'habite à Puygros, il y a un service scolaire le matin et le soir pour emmener les enfants à l'école. Le transport à la demande est donc très utile pour se rendre à des rendez-vous en journée sur Chambéry.

La nouvelle formule proposée, de pouvoir réserver jusqu'à 1 heure avant pour descendre à n'importe quel arrêt sur la ligne apportera encore plus de flexibilité, ce qui est encore plus avantageux.

Et, cerise sur le gâteau, les conductrices sont très sympathiques ! Merci pour leur gentillesse et la ponctualité du service.



ILS AGISSENT

En novembre 2024, Grand Chambéry a mis en place le premier Défi Déclis « eau et énergie ». 62 foyers volontaires ont rejoint ce challenge et se sont engagés, en équipe, à explorer pendant 4 mois des actions et outils afin d'atteindre une consommation énergétique plus sobre et ainsi réduire leurs factures d'eau et d'énergie, et ce sans investissement.

Participer à ce défi, c'est surtout des pistes d'actions concrètes pour agir au quotidien ou encore envisager la rénovation de son logement sur le moyen ou long terme. C'est aussi pour « l'énergie du collectif », se motiver les uns les autres et mettre en parallèle les expériences de chacun !



Un aper'watt chez l'habitant

L'ASDER

Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables

Le soutien d'experts

Pionnière de la transition énergétique et engagée depuis toujours, l'Asder œuvre au quotidien auprès des habitants pour les informer, les former et agir pour un avenir plus durable.

C'est pour ses compétences en formation et en accompagnement que Grand Chambéry l'a mandatée pour soutenir les familles participant au Défi Déclis.

Les conseillers et animateurs de l'Asder ont ainsi suivi et guidé les équipes tout au long du défi pour leur apprendre tous les écogestes du quotidien à appliquer chez soi pour réduire ses consommations en eau et en énergie.

En partenariat avec Grand Chambéry, ils ont notamment organisé plusieurs animations réunissant tous les participants, comme la visite d'une station d'épuration ou une soirée film-débat.

Ils ont également envoyé régulièrement des newsletters. Chaque édition proposait des informations, des actions concrètes d'écogestes, des tutos sur un thème particulier (chauffage, lavage, éclairage...).

Certains participants ont pu emprunter à l'association des caméras thermiques afin de pouvoir repérer, dans leur habitation, les endroits mal isolés pouvant nécessiter des travaux afin de limiter la déperdition énergétique.

Mais les moments les plus enrichissants pour les équipes du Défi Déclis ont été les « aper'watt » : chaque équipe se retrouvait chez un des participants pour un apéro avec un conseiller de l'Asder.

Au cours de cette soirée, ils pouvaient partager en toute convivialité leurs expériences respectives, échanger des conseils et astuces, mais aussi discuter et débattre sur tous les sujets qui les intéressaient : un projet personnel de rénovation énergétique, mais aussi des sujets plus généraux comme l'environnement, les différentes sources d'énergies...

Et tout ce travail collectif a porté ses fruits puisque les équipes ont, sur ces 4 mois de défi, réalisé plus de 20% d'économie en eau et en énergie, et ce simplement en appliquant au quotidien quelques gestes simples sur leur consommation en chauffage, en eau ou en électricité.

Le Défi Déclis est un temps collectif pour se mobiliser ensemble et agir concrètement pour le climat tout en réduisant collectivement ses factures d'eau et d'énergie.

**JULIE ET GABRIEL**

Équipe « Les Ampoules »

Faire évoluer nos habitudes

Que ce soit dans une ancienne ferme rénovée pour Julie ou en appartement en copropriété pour Gabriel, les enjeux de leur défi étaient les mêmes : apprendre à mieux gérer leurs ressources en eau et en énergie. Pour Gabriel, « *mes motivations pour participer au défi étaient le goût du challenge et participer à l'élan collectif au sein de ma copropriété. Avec l'aide des voisins, nous avons isolé les tuyaux de chauffage dans les parties communes. Ces petits travaux collectifs ont été une opportunité pour briser la distance entre voisins et partager des apéros. Pour mon logement, dormir dans une chambre à 15°C n'a pas toujours été au goût de ma partenaire. Mais avec un peu de pédagogie et des compromis, on arrive tout de même à faire évoluer nos habitudes. Et ça a été, pour ma part, l'élément le plus positif de ce défi.* »

Pour Julie, déjà sensibilisée aux démarches pour mieux gérer ses ressources, conserver le cachet de sa ferme typique des Bauges est essentiel. Réaliser des travaux de rénovation énergétique est compliqué. C'est pourquoi le Défi Décllic lui a permis de découvrir et mettre en application des écogestes dans la vie de tous les jours, comme faire fonctionner le lave-linge et le lave-vaisselle bien remplis, diminuer le temps passé sous la douche, installer des disjoncteurs connectés pour gérer à distance les fonctionnements des appareils électriques et le chauffage... Pour elle aussi, le fait d'être en équipe a facilité le challenge. « *J'ai eu le plaisir d'être dans une équipe motivée, sympathique et dynamique durant les 4 mois de ce défi.* »

MARIE-ANGE

Équipe « Les eau'rangettes »

Peser son bois de chauffage pour mieux gérer sa consommation

Marie-Ange chauffe et fait sa cuisine sur un fourneau à bois. Dans le cadre du Défi Décllic, avec son équipe ils ont été amenés à mesurer leur consommation d'eau et d'électricité, mais aussi de combustible. Marie-Ange a ainsi appris à peser son bois pour connaître sa consommation en chauffage.

« *Sur les conseils de l'Asder, j'ai préparé dans une caisse une quantité de 18 kg de bois et j'ai inscrit dans le logiciel Défi Décllic le nombre de kilos à chaque fois que je remplissais la caisse. Le logiciel convertissait ensuite les kilos de bois consommés en kWh. Ça m'a permis de prendre conscience de l'énergie produite par la combustion du bois, et de mieux gérer ma consommation.* »



zoom sur...

une commune de Grand Chambéry



Saint-Sulpice, une commune de caractère entre ville et campagne

Située sur les flancs de la chaîne de l'Épine dans le parc naturel régional de la Chartreuse, elle bénéficie d'une position stratégique dominant la cluse chambérienne, offrant ainsi un cadre de vie privilégié entre nature et proximité de la ville tout en gardant l'authenticité d'une commune rurale !

Alors, laissez-vous charmer par son patrimoine et ses paysages d'exception. Se situant entre 350 et 1 000 mètres d'altitude, Saint-Sulpice s'étend sur plusieurs hameaux pittoresques jusqu'aux portes de Chambéry, Cognin et La-Motte-Servolex. Ici, les cols de l'Épine, du Crucifix et de Saint-Michel, ainsi que le Mont Grêle veillent sur la commune, offrant aux randonneurs, cyclistes et amoureux de la nature des panoramas à couper le souffle, depuis le lac du Bourget à celui d'Aiguebelette, en passant par la chaîne de Belledonne, la pointe de la Galoppaz et le Mont Granier.

Saint-Sulpice, c'est aussi un patrimoine rural riche et jalousement préservé. Son église, sa Voie Sarde, ses anciens fours à pain et ses bâtisses typiques témoignent d'un passé agricole encore bien vivant, entre maraîchage et élevage. La restauration de la Voie Sarde, héritage du XVIII^e siècle menant au col du Crucifix et à l'avant-pays savoyard, illustre d'ailleurs cette volonté de valoriser l'histoire locale.

Mais à Saint-Sulpice, on conjugue aussi le vivre-ensemble au présent et au futur. La commune investit dans la rénovation et l'agrandissement de son école, un lieu essentiel de vie et d'échanges, pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage moderne et chaleureux. Un projet ambitieux, prêt à accueillir les nouvelles générations !

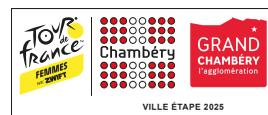
Plus qu'un simple village, Saint-Sulpice incarne un véritable état d'esprit : convivialité, entraide et enthousiasme sont les maîtres-mots. Grâce à un tissu associatif dynamique, les habitants profitent d'activités variées (yoga, judo, gymnastique, club couture, événements festifs et culturels, randonnées...), autant d'initiatives qui renforcent le lien social et préservent cet esprit de village auquel nous sommes tant attachés. Et ici, on aime faire les choses bien... mais toujours avec le sourire !

Plus d'infos sur notre site www.saint-sulpice73.fr



BONS PLANS

Et encore plus sur  grandchambery.fr     



Les rendez-vous vélo 2025

Les 1^{er} et 2 août, le territoire de Grand Chambéry accueille Le Tour de France Femmes 2025, Chambéry étant ville-étape.

Pour fêter cet événement, l'Agglomération, la Ville de Chambéry et leurs partenaires proposent tout au long de l'année des rendez-vous vélo pour tous !

28 mars

La Dictée du Tour

Plus de 300 élèves de 14 classes de l'agglomération se sont défiés pour une Dictée du Tour à l'université Savoie Mont-Blanc.

29-30 mars

Vél'osons

Festival de voyage à vélo organisé par l'association Roue Libre, les visiteurs ont pu découvrir et échanger sur le voyage à vélo sous toutes ses formes à travers des films, ateliers, conférences, essais de vélos...

17 avril

J-100 du Tour de France Féminin

Une date clé pour réaliser que l'événement approche !

L'occasion de lancer un site dédié à tous ces rendez-vous vélo autour du Tour de France Féminin : letourachambery.fr

20 avril

Grand prix féminin de Chambéry

Organisée chaque année par Chambéry Cyclisme Organisation, cette épreuve de Coupe de France, inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale, a réuni 126 cyclistes de 18 équipes françaises et internationales qui se sont affrontées sur 8 épreuves à Chambéry-le-Vieux.

14-15 juin

Féclaz Bike Test

Cet événement vise à démocratiser l'accès à la pratique du VTT et du VTT électrique. Venez tester de nouveaux vélos et déguster au passage des produits locaux ! Des professionnels seront là pour vous conseiller, vous guider, vous encadrer.

23-25 mai

Fête du vélo

Un week-end entier autour du vélo pour clôturer le mois de Mai.

Programmation complète à découvrir sur letourachambery.fr !

1 & 2 août

Tour de France Féminin et Étape du Tour

Chambéry étant ville étape, le Tour de France Féminin traversera le territoire de l'Agglomération les 1^{er} et 2 août !

Et, pour la première fois sur cet événement, une « Étape du Tour » sera organisée : le 2 août matin, 7 000 cyclistes amateurs pourront s'élancer sur le parcours des professionnelles ! Vous voulez tenter le challenge ? Inscrivez-vous sur letourachambery.fr !

31 août

Vélotour

Vous avez déjà roulé dans un musée ? Traversé un hôtel à vélo ? Pédalé dans un stade de foot ? Dans une ambiance conviviale, découvrez une ville autrement en visitant à vélo des monuments historiques, enceintes sportives, bâtiments administratifs, usines, scènes musicales...

Infos et inscriptions : velotour.fr/chambery



12-22 septembre

Foire de Savoie focus mobilités

Cette année encore, Grand Chambéry sera présente à la Foire de Savoie.

Et le thème pour cette nouvelle édition... Les mobilités ! Venez découvrir et échanger avec des agents de Grand Chambéry sur les mobilités dans le territoire.



INFOS PRATIQUES

Journal non reçu ?

Même si vous avez apposé un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir ce magazine. Il est distribué 5 fois par an. Si vous ne l'avez pas reçu :

1) Assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté. 2) Si ce n'est pas le cas, signalez-le-nous sur : simplici.grandchambery.fr

Contacteur le service de l'eau

Fuite d'eau, problème de débit ? Signalez-nous les incidents que vous constatez.

Accueil de Chambéry : 04 79 96 86 70
Antenne des Bauges : 04 79 54 53 56

Permanences numériques

Grand Chambéry propose des permanences avec ou sans rendez-vous pour accompagner gratuitement les personnes dans leur apprentissage des outils numériques sur tout le territoire. Retrouvez le planning sur grandchambery.fr

Déchetterie mobile

En complément des quatre déchetteries fixes, la déchetterie mobile circule à travers les 38 communes de l'Agglomération.

Horaires : 9h - 15h

Mai :

Mercredi 14 : Puygros
Vendredi 16 : Bassens
Samedi 17 : Ecole-en-Bauges
Mercredi 21 : Chambéry Centre
Jeudi 22 : Chambéry Gare
Vendredi 23 : Chambéry Biollay
Samedi 24 : Saint-Baldoph
Mercredi 28 : Chambéry Laurier
Vendredi 30 : Thoiry
Samedi 31 : Saint-Jeoire-Prieuré

Juin :

Mercredi 4 : Cognin
Vendredi 6 : Hauts-de-Chambéry
Samedi 7 : Les Déserts
Mercredi 11 : Saint-Jean-d'Arvey
Vendredi 13 : Aillon-le-Jeune
Samedi 14 : Bellecombe-en-Bauges
Mercredi 18 : Chambéry Centre
Vendredi 20 : La Thuile
Samedi 21 : Barby
Mercredi 25 : Chambéry Laurier
Jeudi 26 : Chambéry Grenette
Samedi 28 : La Motte-en-Bauges

NOUVEAU !

Retrouvez directement depuis votre smartphone ou ordinateur le calendrier interactif de la déchetterie mobile ! Actualisé en temps réel, il vous offre une vue claire des dates et des horaires de passage de la déchetterie mobile dans les 38 communes de l'agglomération. RDV sur grandchambery.fr

Des ateliers « Do it yourself »

Tout au long de l'année, Grand Chambéry propose des ateliers gratuits pour apprendre à faire soi-même des produits de beauté ou d'entretien, des objets à partir de tissu usagé... Une manière simple et efficace pour réduire ses déchets ! Les prochains ateliers :

- 24 mai, 14h-15h30 : Fabrication d'une crème de visage
- 4 juin, 14h30-15h30 : Fabrication d'un épouvantail en matériaux de récup'
- 11 juin, 14h30-16h : Fabrication de shampoing sec

Pour + d'infos ou pour réserver : grandchambery.fr



Des ateliers pour rouler à vélo en toute sérénité

Avec le soutien de Grand Chambéry, la Vélostation vous propose de remonter en selle ou d'apprendre à circuler avec sécurité en milieu urbain à travers différents ateliers thématiques gratuits. Les prochains ateliers :

- 15 mai, 10h-11h30 : Utiliser un vélo à assistance électrique
- 28 mai, 14h-16h : Vélo en famille
- 2 juin, 10h-12h : Découvrir les aménagements cyclables
- 17 juin, 10h-11h30 : Rouler en toute sécurité
- 25 juin, 14h-16h : Entretien et mécanique vélo

Pour + d'infos : grandchambery.fr

Pour s'inscrire : sarah.grivey@agence-ecomobilite.fr - 06 51 91 70 04

Ateliers de l'eau

Le Cisalb (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget), en partenariat avec le service des eaux de Grand Chambéry, propose plusieurs fois par an des activités gratuites autour du cycle de l'eau. À travers différentes thématiques, ces ateliers permettent de découvrir et de comprendre de manière ludique les enjeux de l'eau sur le territoire.

Les prochains rendez-vous :

- 14 mai, 10h-11h30 : Les marais, réservoir d'eau (prévoir un véhicule)
- 11 juin, 10h-11h30 : Gestion de la ressource en eau sur le territoire de Grand Chambéry (prévoir un véhicule)

Pour + d'infos ou pour réserver : grandchambery.fr



Dimanche de récup'

Dimanche 25 mai, de 10h à 18h
Salle des fêtes de Saint-Jean-d'Arvey
Entrée gratuite

Cette année encore, Grand Chambéry organise son événement Dimanche de récup', dont le thème, pour cette nouvelle édition, sera le sport responsable. L'objectif de cette journée est de promouvoir le sport en plein air et les pratiques écoresponsables autour du sport, et plus largement de sensibiliser à la réduction des déchets, à la seconde main et aux achats responsables. À travers des ateliers et des stands, vous pourrez découvrir comment faire du sport responsable via la réparation, la location, l'emprunt ou les achats de seconde main d'équipements sportifs, mais aussi l'alimentation zéro déchet ou les comportements d'achat. Un espace « donnez-prenez » sur le thème du sport sera également installé.

Pour + d'infos : grandchambery.fr



Les 48h de l'agriculture urbaine

16 au 18 mai

Le temps d'un week-end populaire et festif, venez à la rencontre des citoyens et professionnels agissant sur notre territoire ! Les 48h de l'agriculture urbaine, c'est le festival des acteurs qui œuvrent à la transition agricole et alimentaire des villes. Au programme : visites et découvertes de fermes, animations dans les bibliothèques, projections de films et conférences autour des thématiques de l'alimentation, balades gourmandes, distribution de graines, découverte de jardins partagés et familiaux, ateliers de transformation alimentaire, auto-cueillette...

Programme complet sur www.les48h.com

Un appétit de géants

Du 27 au 29 juin
Gratuit

Un spectacle créé avec et pour les habitants du massif des Bauges et alentours !

Organisée par la Fondation Facim, cette action réunira culture et agriculture pour fédérer les habitants et producteurs d'un territoire autour d'une expérience artistique et culturelle forte mettant à l'honneur le patrimoine alimentaire alpin et venant questionner l'acte de nourrir, de se nourrir et de produire.

Le point de départ est un spectacle tout public festif et populaire, fait avec et pour les habitants, mais aussi les visiteurs, autour duquel s'organisera la valorisation des agriculteurs locaux et des paysages. Le massif des Bauges sera ainsi mis en avant afin d'être (re)découvert par toutes et tous.

3 jours, 3 lieux pour un même spectacle :

- Vendredi 27 juin à 18h - Ferme du Coteau et commune de Verrrens-Arvey
- Samedi 28 juin à 11h30 - Domaine de l'Idylle et commune de Cruet
- Dimanche 29 juin à 11h30 - Commune de La Compôte

Vous voulez participer à la création du spectacle « Un appétit de Géants » ? Renseignez-vous :

04 79 60 58 96 / laurene.ermacore@fondation-facim.fr



MERCI DE TOUJOURS FERMER LA PORTE DERRIÈRE VOUS !

Veillez respecter nos prés en refermant les clôtures pour éviter que je m'échappe.



LA CAMPAGNE... RESPECT !

Soyez attentifs aux agriculteurs qui travaillent pour produire notre alimentation et préserver notre environnement. Evitons le piétinement de l'herbe, le vol des fruits et légumes, et contribuons à la propreté des cultures et des prés. En comprenant et en respectant les activités agricoles, nous préservons la campagne.

